



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION ENTRE LES BALLONS  
REVEURS ET LA VILLE DANS LE CADRE DE LA  
FETE DES SENIORS 2022**

**DÉCISION N° DM-22-334  
EN DATE DU 05 SEPTEMBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-20-485 en date du 27 mai 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Marie-Pierre CHAMPAGNE, sculpteur de ballons, domiciliée 16 rue des Mardelles 77000 Livry-sur-Seine, d'organiser une animation avec distribution de ballons le 15 octobre 2022 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec Marie-Pierre CHAMPAGNE, sculpteur de ballons, 16 rue des Mardelles 77000 Livry-sur-Seine, pour une animation avec distribution de ballons le 15 octobre 2022, pour un montant de 490€ (quatre cent quatre-vingt-dix euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et  
des seniors,

***Signé***

**Céline MARTIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220905-lmc1H10040H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/09/2022 Date de Publication : 05/09/2022
--